

**2023/018**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
 de la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues  
 13 avril 2023

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil municipal..... 15 Date de la convocation : 06 avril 2023  
 En exercice..... 15 Date d'affichage : 14 avril 2023  
 Qui ont pris part à la délibération..... 15

**L'an deux mil vingt-deux et le treize avril à 18 heures, le conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'auditorium de la Médiathèque, sous la présidence de Patricia PAUL, Maire.**

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Excusé (e)	Donne procuration à
Patricia PAUL	x			
Marc DINI	x			
Christine SANTUCCI	x			
Emmanuel DJAKOVIC	x			
François BERGNA	x			
Sylvie CAGINICOLAU	x			
Emilie VALETTE	x			
Serge MEOLA	x			
Patrick DOULIERY	x			
Hélène CASTA	x			
Steve PREVOST			x	Patricia PAUL
Khaled BENFERHAT			X	Sylvie MATHIEU
Philippe VUILQUE	x			
Sylvie MATHIEU	x			
Anne-Marie MONTANO	x			

Madame Emilie VALETTE est désigné(e) secrétaire de séance.

Numéro	OBJET
2023/018	Taux d'imposition 2023

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT :**

- Les éléments communiqués par les services de la fiscalité locale,
- Les bases d'imposition effectives d'imposition pour 2022,
- Les taux de référence 2023 concernant la taxe foncière bâtie (TFB), la taxe foncière

non bâtie (TFNB) et la taxe d'habitation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 12

## DECIDE

- D'approuver les taux d'imposition pour 2023 concernant les taxes foncières bâtie et non bâtie et la taxe d'habitation comme suit :

Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti	Taxe Habitation (résidences secondaires)
41, 58 %	49, 78 %	15,76%

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et, an que susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire, PAUL Patricia

